

En bref

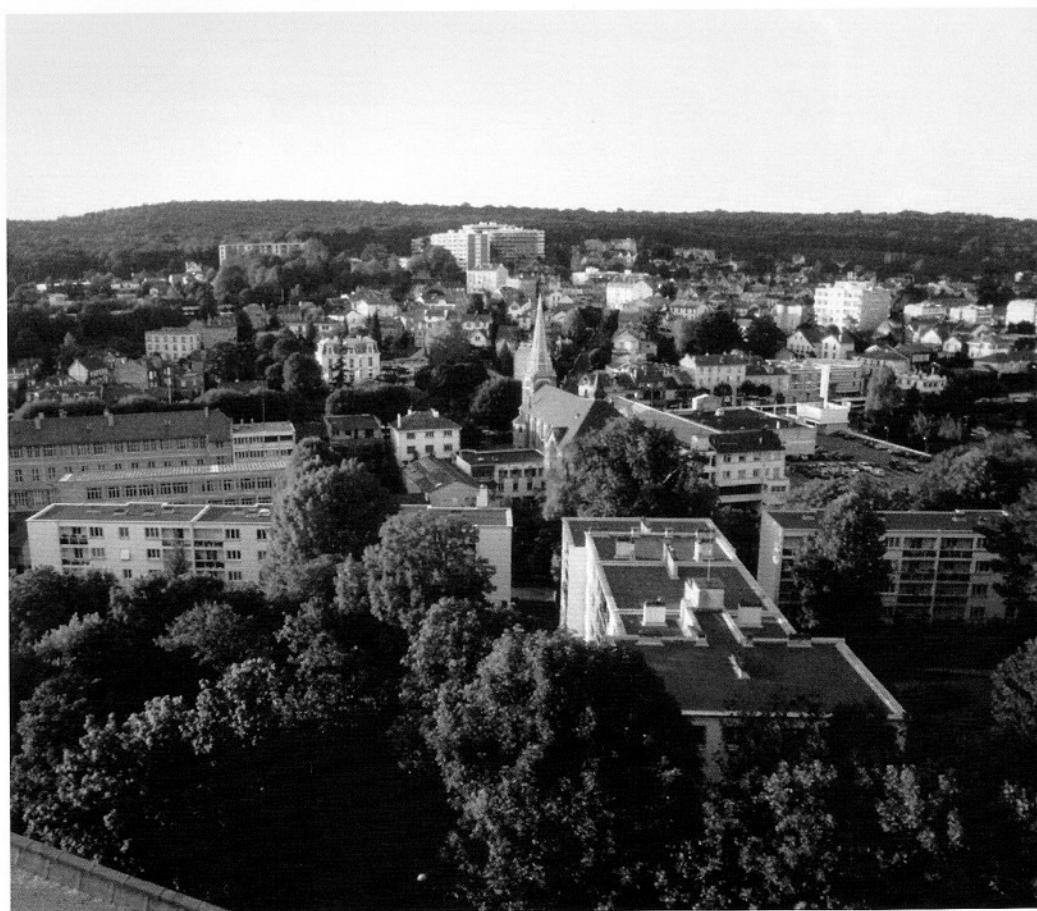
Permanence
L'Association
Départementale
d'Information
sur le Logement (ADIL)
tient une permanence
le troisième **samedi
du mois en mairie.**
Rens. : 01 41 15 40 00.

**Assemblées de
quartier: appel à
candidatures**
Dès l'automne prochain,
la Ville mettra en place
des assemblées pour
l'animation et la
convivialité des quartiers.
Si vous souhaitez en faire
partie, prenez contact dès
maintenant auprès
de Benoît Dumont
et Anne Hettler au
01 41 15 47 95.

**Rentrée scolaire
des écoles maternelles
et élémentaires**
À la suite d'une demande
sociale très forte des
familles, les huit conseils
d'écoles des classes
maternelles et élémentaires
publiques de Chaville se sont
prononcé pour
l'aménagement de l'année
scolaire dite "un samedi
travaillé sur deux".
Il en résulte une obligation
légal de récupérer
des journées travaillées
sur les vacances scolaires.
L'inspecteur d'Académie
a donc pris la décision
d'avancer la **rentrée
des élèves au mardi
29 août 2006, pour
l'ensemble des écoles
maternelles et
élémentaires publiques
de la commune.**
Tous les services périscolaires
de la Ville (accueil du matin,
restauration scolaire, études
et accueil du soir)
fonctionneront dès cette
date.

La ZAC du Centre-Ville

Comment avance la procédure du dossier de réalisation de la ZAC par l'aménageur ? Où en est-on du programme du futur groupe scolaire ? Revue de détails.



A la suite de sa désignation en décembre 2005, le Groupement SEMEAC/SEMADS a effectué les démarches administratives réglementaires afin de trouver des hommes de l'art. Cette étape va permettre à l'opération d'aménagement de prendre une dimension opérationnelle et donnera à l'aménageur un outil technique et sérieux. Dans le cadre de cette désignation, le groupement SEMEAC/SEMADS a constitué une équipe de travail composée d'un architecte et d'un urbaniste, d'un designer coloriste afin de définir les matériaux et une charte des couleurs, d'un cabinet conseil en Haute Qualité Environnementale (HQE) et d'un paysagiste.

Validation des bâtiments

À ce groupement, la Ville a adjoint un bureau d'études Voirie Réseaux Divers (VRD) ainsi que le suivi des travaux, en liaison avec l'architecte. Dans les prochains mois, les faisabilités des bâtiments et des espaces publics vont être vérifiées et approfondies, pour une validation définitive par la municipalité.

Le futur groupe scolaire

Parallèlement, le pré-programme du nouveau groupe scolaire a été réalisé en collaboration avec l'Agence Guibert, et avec l'aide des futurs utilisateurs. Le programme définitif est en cours d'élaboration et permettra d'obtenir tous les éléments nécessaires pour lancer un concours d'architecte dans quelques mois. ▀